



Servion, le 30 août 2024

Municipalité de Servion

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal n° 08-2024

Concernant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 138'000.00 en vue de financer :

- **Les frais d'étude de la réfection du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège (RC 630-IL-S en traversée de localité).**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Ces dernières années, la Municipalité a entrepris plusieurs projets de réfections routières et d'aménagements urbains dans le but d'améliorer l'accessibilité et la mobilité des citoyens. Les réfections de Les Cullayes (RC637 et RC638), la traversée de Servion (RC636), le trottoir du Zoo de Servion ou le trottoir de la route de Mollie-Margot en sont des exemples récents (voir illustration 1).

Ces travaux d'entretien ont restitué une nouvelle durée de vie aux revêtements et rétabli un bon niveau de sécurité et de confort aux usagers. Ils ont pu bénéficier de subventions conséquentes du Canton.



Illustration 1 : plan des routes cantonales en traversée des localités de Servion et de Les Cullayes

La Municipalité souhaite poursuivre la remise en état des infrastructures routières et profiter de cette aide cantonale dont la pérennité n'est pas garantie.

Le présent préavis concerne uniquement la phase d'étude et porte sur la RC 630, à Servion, depuis le giratoire jusqu'à la sortie de localité en direction de Ferlens. A cela s'ajoute également la réfection du carrefour et du chemin du Clos-Joli.

L'objectif de cette étude est de déterminer quels sont les travaux à réaliser pour garantir un bon dimensionnement des ouvrages en sous-sol et une nouvelle durée de vie de la chaussée puis en chiffrer le montant.

Les travaux feront l'objet d'une demande de crédit d'investissement au Conseil communal ultérieurement. De plus, l'étude intègre un volet écologique, avec un spécialiste qui traitera des plus-values à apporter pour améliorer la biodiversité des abords de la route.

Projet

La longueur du tronçon de route à étudier est d'environ 1'025 m.



Tronçon de la RC 630 en traversée de localité

Objets de l'étude

L'étude porte sur les objets suivants :

- Les canalisations et les conduites situées sous les tronçons de route concernés ;
- La superstructure de la chaussée (fondation et revêtement en enrobé bitumineux) ;
- Les bordures et les accotements ;

Chacun de ces objets sera examiné et analysé afin de déterminer s'il doit être rénové, complété ou remplacé.

Les éléments sur lesquels l'étude s'intéressera sont les suivants :

- Réfection de la chaussée depuis le giratoire entre la RC 636 et la RC 630 jusqu'à la sortie de localité en direction de Ferlens,
- Réaménagement du carrefour Clos-Joli et de la place de la Maison de Commune, y compris réfection de la chaussée du chemin du Clos-Joli et amélioration des places de stationnement.
- Réaménagement du carrefour entre le chemin du Clos-Joli, le chemin aux Channey et le chemin du Moléson pour améliorer la sécurité routière,
- Mise aux normes des arrêts de bus, avec des bordures adaptées à la loi LHand. Amélioration des arrêts au Vieux-Collège en déplaçant l'arrêt descendant plus bas pour lui donner d'avantage d'espace.
- Suppression des marches, potelets et décrochements verticaux sur le chemin du Clos Joli,
- Etude, correction et/ou adaptation de cheminements de mobilité douce,
- Infrastructure souterraine : tube en attente d'éclairage, déplacement d'une borne hydrante et construction d'un trop-plein sur une canalisation d'eau-claire.
- Remplacement d'environ 365 m de collecteur d'eau claire et d'eau usée en mauvais état, qui fait la liaison entre le secteur du Clos-Joli et de Praz la Vellaz.

L'étude pourrait aboutir à d'autres aménagements s'ils s'avéraient judicieux. Un examen des canalisations et un contrôle de la superstructure seront également effectués afin de déterminer l'état actuel et en vue d'améliorations.

En parallèle de l'étude technique routière la Municipalité souhaite intégrer un volet sur les aspects écologiques. Celui-ci aboutira sur des propositions d'aménagements et de gestion en faveur de la biodiversité. Il s'agit de mesures telles que des plantations, aménagements pour la petite faune ou la mise en place de prairies fleuries. Les plantes qui seront proposées sont toutes indigènes et il sera tenu compte de leur capacité à résister à la chaleur et au stress urbain.

Prestations de l'étude

Les prestations prévues par les mandataires sont les suivantes :

- Dessin des plans de base avec le report de tous les objets connus nécessaires à l'étude ;
- Relevés complémentaires, terrestres et aérien (vol de drone) des objets manquants ;

- Curages des canalisations et examen par caméra ;
- Relevés des dégradations et mesures de la portance de la superstructure routière ;
- Carottages dans les revêtements pour connaître les épaisseurs, les profondeurs des dégradations et les teneurs en HAP ;
- Constitution du dossier du projet de réfection ;
- Préparation et suivi des procédures d'approbation du projet ;
- Rédaction des dossiers d'appels d'offres et analyses des offres des entreprises ;
- Elaboration du devis du projet ;
- Préparation des dossiers de demande de subventionnement ;

Trois mandataires principaux entreprendront les tâches décrites ci-dessus : un bureau d'ingénieurs et géomètres, un laboratoire routier et une entreprise d'inspection des canalisations.

Montant du crédit d'étude

Le montant du crédit d'étude est le suivant :

- Relevés d'état de la superstructure et analyse routière	8'200.00
- Curage et inspection des canalisations	30'000.00
- Prestation de géomètres	15'000.00
- Prestations d'ingénieurs, technique	58'000.00
- Prestations d'ingénieurs, environnement	3'000.00
- Autres frais (administratifs et divers, ~10%)	<u>13'460.00</u>
Montant total HT	127'660.00
TVA 8.1 %	<u>10'340.00</u>
Montant total TTC	CHF 138'000.00

En cas de subventionnement, une part des montants ci-dessus sera rétrocédée à la commune lors du décompte final à l'issue des travaux.

Planning

Le planning envisagé est le suivant :

- Allocation du crédit d'étude par le Conseil communal :	séance du 7 octobre 2024
- Etude et appel d'offres :	novembre 2024 - avril 2025
- Demande de subventionnement :	mai 2025
- Procédure d'approbation cantonale :	été 2025
- Demande de crédit de construction au Conseil communal :	septembre 2025
- Enquête publique :	octobre 2025
- Début des travaux :	novembre 2025

Crédit - Financement - Amortissement

Montant du crédit :

Pour permettre la réalisation des travaux décrits, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 138'000.00 ttc.

Financement :

Prélèvement de CHF 138'000.00 du fonds de réserve «Investissements futurs» n° 9282.00.00.

Le montant de l'investissement sera pris en charge par la trésorerie courante.

Amortissement comptable :

En 2026, amortissement unique et final de l'investissement total de CHF 138'000.00 consécutif au prélèvement du fonds de réserve n° 9282.00.00.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :


Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal n° 08-2024 du 30 août 2024,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 7 octobre 2024 , décide

- **d'accorder à la Municipalité l'autorisation d'entreprendre l'étude de réfection du chemin du Clos-Joli et de la route du Vieux-Collège,**
- **d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 138'000.00,**
- **d'autoriser la Municipalité à financer ce montant selon les modalités proposées**

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Jérôme Oberson




Le Secrétaire
Christophe Chaillet

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 septembre 2024

Municipaux responsables : M. Yves Boand, en charge des routes

M. Jérôme Oberson, Syndic, en charge des finances